



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
CULTURE – PROGRAMMATION CULTURELLE– Prestation de sécurité – Saison
Culturelle 2024-2025 – PAG SURVEILLANCE

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-027 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024 du BA Actions culturelles,

VU la proposition de l'entreprise PAG en date du 28/08/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la prestation de sécurité pour chaque manifestation de la Saison Culturelle 2024-2025 de la Programmation culturelle de l'AvanC,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du BA Actions culturelles, en date du 10/04/2024,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise PAG SURVEILLANCE, sise 18 Rue Claude Burdin 63100 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour la prestation de sécurité pour chaque manifestation de la Saison Culturelle 2024-2025 de la Programmation culturelle de l'AvanC, pour un montant de 5644.40€ HT soit **6 773.28 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise PAG SURVEILLANCE
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 29/08/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Site concerné
L'AVAN.C

Chemin du Breuil
Complexe sportif du Breuil
63130 ROYAT

MAIRIE DE ROYAT
MR HAVET
46 Boulevard Barrieu
63130 ROYAT

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT	TVA
4E - SSIAP 1 SPECTACLE (SSIAP 1)				
Du 01/09/2024 au 30/06/2025				
Total : 96.00 heures				
Samedi 07/09/2024 de 09:00 à 13:00	123,55 €	TTC		
Jedi 12/09/2024 de 17:30 à 21:30	230,11 €	TTC		
Samedi 05/10/2024 de 19:30 à 23:30	538,88 €	TTC		
Samedi 19/10/2024 de 19:30 à 23:30	267,66 €	TTC		
Samedi 09/11/2024 de 19:30 à 23:30	267,66 €			
Vendredi 15/11/2024 de 19:30 à 23:30	434,44 €			
Samedi 23/11/2024 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Vendredi 06/12/2024 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Jedi 19/12/2024 de 08:30 à 12:30	123,55 €			
Vendredi 20/12/2024 de 08:30 à 12:30	123,55 €			
Samedi 11/01/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Jedi 16/01/2025 de 17:30 à 21:30	230,11 €			
Vendredi 17/01/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Vendredi 24/01/2025 de 19:30 à 23:30	434,44 €			
Vendredi 31/01/2025 de 19:30 à 23:30	434,44 €			
Vendredi 07/02/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Samedi 15/02/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Vendredi 14/03/2025 de 19:30 à 23:30	436,76 €			
Samedi 29/03/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Samedi 05/04/2025 de 17:30 à 21:30	230,11 €			
Vendredi 11/04/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Vendredi 23/05/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Vendredi 06/06/2025 de 19:30 à 23:30	252,07 €			
Dimanche 15/06/2025 de 15:30 à 19:30	290,33 €			
DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT	TVA
Heures Jour ouvré jour	48.00	25.74 €	1 235.52 €	20.00%
Heures Jour ouvré nuit	44.00	28.57 €	1 257.08 €	20.00%
Heures Dimanche jour	4.00	28.31 €	113.24 €	20.00%

TOTAL : 217.50 Heures

Dans le cas d'une acceptation de votre part, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire avec mention "BON POUR ACCORD" dûment signé ainsi que l'adresse de facturation.

"BON POUR ACCORD"
Signature et Cachet

Site concerné

L'AVAN.C

Chemin du Breuil
Complexe sportif du Breuil
63130 ROYAT

MAIRIE DE ROYAT

MR HAVET
46 Boulevard Barrieu
63130 ROYAT

Prestation : BESOINS 2024-2025 du 01/09/2024 au 30/06/2025
Veuillez trouver, ci-dessous, notre proposition de tarifs.

Date de la demande: 26/08/2024

Offre commerciale valable 1 mois.

1E - ADS SPECTACLE (AGENT DE SÉCURITÉ POLYVALENT)

Du 01/09/2024 au 30/06/2025

Total : 121.50 heures

Jeudi 12/09/2024 de 17:30 à 21:30 - effectif : 1
Samedi 05/10/2024 de 19:30 à 00:00 - effectif : 3
Samedi 19/10/2024 de 19:30 à 00:00 - effectif : 1
Samedi 09/11/2024 de 19:30 à 00:00 - effectif : 1
Vendredi 15/11/2024 de 19:30 à 00:30 - effectif : 2
Samedi 23/11/2024 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Vendredi 06/12/2024 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Samedi 11/01/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Jeudi 16/01/2025 de 17:30 à 21:30 - effectif : 1
Vendredi 17/01/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Vendredi 24/01/2025 de 19:30 à 00:30 - effectif : 2
Vendredi 31/01/2025 de 19:30 à 00:30 - effectif : 2
Vendredi 07/02/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Samedi 15/02/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Vendredi 14/03/2025 de 19:30 à 01:30 - effectif : 2
Samedi 29/03/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Samedi 05/04/2025 de 17:30 à 21:30 - effectif : 1
Vendredi 11/04/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Vendredi 23/05/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Vendredi 06/06/2025 de 19:30 à 23:30 - effectif : 1
Dimanche 15/06/2025 de 15:30 à 20:30 - effectif : 1

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT	TVA
Heures Jour ouvré jour	45.00	23.40 €	1 053.00 €	20.00%
Heures Jour ouvré nuit	71.50	25.97 €	1 856.86 €	20.00%
Heures Dimanche jour	5.00	25.74 €	128.70 €	20.00%

Site concerné

L'AVAN.C

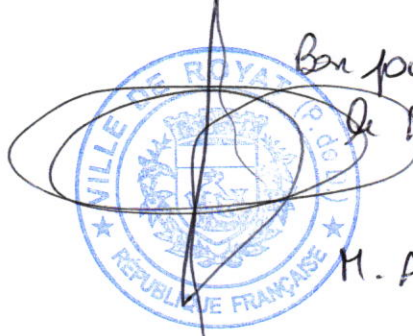
Chemin du Breuil
Complexe sportif du Breuil
63130 ROYAT

MAIRIE DE ROYAT

MR HAVET
46 Boulevard Barrieu
63130 ROYAT

nsa finances
[Signature]
1

Bon pour accord,
de Havet,
M. AUERO



Informations de paiement

Mode de règlement : Virement à 30 jours à réception de facture

N/ref : SIMON/2024080066

Total NET HT	5 644.40 €
TVA 20.00% sur un sous-total NET de 5 644.40€	1 128.88 €
Total NET TTC	6 773.28 €

Le prix des prestations est par ailleurs révisable à tout moment, en cas de modification des dispositions légales en matière sociale et fiscale et/ou des dispositions résultant de la Convention Collective Nationale des Entreprises de prévention et de sécurité. Il est rappelé que l'engagement de PAG SURVEILLANCE ne peut porter que sur une obligation de moyen et non une obligation de résultat.

La validation définitive de ce devis ne se fera qu'après réception de votre bon pour accord et de la disponibilité de notre personnel.

Majoration 100% les jours fériés

Majoration de 100 % lors d'une commande H -24 heures, de 50 % entre 24 heures <h -72 heures et de de 25 % H - 168 heures.
Pénalité d'annulation de commande le jour J 100 %, 24h avant jour J = 50 %, 3 jours avant jour J 25 %.

Site concerné

L'AVAN.C

Chemin du Breuil
Complexe sportif du Breuil
63130 ROYAT

MAIRIE DE ROYAT

MR HAVET
46 Boulevard Barrieu
63130 ROYAT

AvanC/ Saison Culturelle / Evènement Mairie / Location 2024-2025

Planning PAG

Date	Evènement	Agent SSIAP	Horaires	Agent ADS	Horaires
07/09/24	Forum Association	1	9h00/13h00		
12/09/24	Inauguration saison culturelle	1	17h30/21h30	1	17h30/21h30
05/10/24	Concert	1	19h30/23h30	3	19h30/0h00
19/10/24	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
09/11/24	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/0h00
15/11/24	Concert	1	19h30/23h30	2	19h30/0h30
23/11/24	Concert Caritatif / Asso REVES	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
06/12/24	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
19/12/24	Concert	1	08h30/12h30		
20/12/24	Concert	1	08h30/12h30		
11/01/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
16/01/25	Voeux de la mairie	1	17h30/21h30	1	17h30/21h30
17/01/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
24/01/25	Concert	1	19h30/23h30	2	19h30/0h30
31/01/25	Concert	1	19h30/23h30	2	19h30/0h30
07/02/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
15/02/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
14/03/25	Concert	1	19h30/23h30	2	19h30/1h30
29/03/25	Concert Caritatif / asso Auvergne enfant	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
05/04/25	Concert	1	17h30/21h30	1	17h30/21h30
11/04/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
23/05/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
06/06/25	Concert	1	19h30/23h30	1	19h30/23h30
15/06/25	Location	1	15h30/19h30	1	15h30/20h30